

Projet d'ETABLISSEMENT de l'Ecole
St-Laurent & Ste-Marie



L'Equipe éducative souhaite s'investir dans une action spécifique qui vise à :

- augmenter le respect,
- donner du temps de parole aux enfants,
- supprimer l'agressivité verbale & physique à l'école,
- installer un climat encore plus serein.

Priorités retenues

Le décret "Missions" dit '(art.6.2) :

- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Le projet et le règlement de l'Ecole disent :

La triple mission de l'école (former des personnes, former des acteurs économiques et sociaux, former des citoyens) exige que l'école organise, avec ses différents intervenants, les conditions de la vie en commun pour que :

- chacun y trouve un cadre de vie favorable au travail et à l'épanouissement personnel ;
- chacun puisse faire siennes des lois fondamentales qui règlent les relations entre les personnes et la vie en société ;
- chacun apprenne à respecter les autres ;
- l'on puisse apprendre à chacun à développer des projets en groupe. Ceci suppose que soient définies certaines règles qui permettent à chacun de se situer. Elles sont à mettre en résonance avec les projets éducatif et pédagogique de l'école ;
- l'on puisse assurer à tous les mêmes chances de réussite.

Etat des lieux :

L'équipe relève un manque de tolérance, de respect vis-à-vis des autres, un certain stress face aux conflits, un déficit de bien-être... choses qui semblent augmenter avec le temps.

Priorité

Préparer au mieux tous nos élèves à être des citoyens responsables. (Article 6, pt3 : décret "Missions")

Plan d'actions

Pour atteindre la priorité choisie, la **Communauté scolaire s'engage à mettre en place :**

- se faire aider et se former en plusieurs temps,
- revoir, peut-être, notre "Loi de l'Ecole",
- chercher des outils concrets,
- instaurer des temps de paroles,
- remettre en place une ligne de conduite, une continuité de 2,5 à 12 ans,
- acheter le matériel nécessaire si besoin.

1. Je dois être prudent(e) pour moi-même et pour les autres.
2. Je dois respecter l'activité ou le travail des autres.
3. Je dois respecter le matériel et les locaux.
4. Je dois accueillir les autres.
5. Je dois apprendre.
6. Je dois être non-violent(e).
7. Je dois être poli(e).
8. Je dois être honnête.

Plan de formations

	Quoi	Qui	Quand
2015/16	Brain-Gym	NUCERA Nadine	2 x IFEC
2016/17	l'Osmose... cercle de paroles...	BOURGEOIS Nathalie	Sur fonds propres : 1x
2017/18	l'Osmose... cercle de paroles...	BOURGEOIS Nathalie	2 x IFEC Sur "concertations" 2x
2018/19	Les aménagements raisonnables	Mme Donéa	2x IFEC
2019/20	Plan de pilotage	La direction	4x
2020/21	Le Savoir-Parler	Thân Kuc	2x IFEC
2021/22	La différenciation	Rémi Lo presti	2x IFEC
2022/23	Le vocabulaire	Thân Kuc	2x IFEC
2023/24	Le conseil de classe	Florence Dequenne	2x IFEC